

# Rapport annuel

—

2022



**POUVOIR JUDICIAIRE  
GERICHTSBEHÖRDEN**

ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Préfecture de la Broye PRBR**

---

# Introduction

---

## Au Conseil de la magistrature

Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la magistrature,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après le rapport sur l'administration de la Préfecture de la Broye pour l'année 2022 et confirmons que les données statistiques présentées dans ce rapport sont correctes.

Estavayer-le-Lac, le 20 janvier 2023

Nicolas Kilchoer, Préfet

# Rapport sur l'activité 2022

## 1.1 Préfecture de la Broye

### 1.1.1 Organisation et personnel

#### Composition au 31.12.2022

- > Nicolas Kilchoer, Préfet
- > Joël Bourqui, Lieutenant de Préfet
- > Malory Dutoit, Patrick Castioni, Juristes ; Yolande Galley, Virginie Cuany, Danielle Hausmann, Collaboratrices administratives ; Laurane Dénervaud, Apprentie

Texte.

### 1.1.2 Statistiques et généralités

La Préfecture de la Broye enregistre une augmentation de son activité juridictionnelle en matière pénale (1389 dossiers contre 1142 en 2021) mais également en matière administrative. Il est cependant réjouissant de constater l'efficacité d'une justice simple et rapide, la plupart des plaintes et des dénonciations transmises à la préfecture étant traitées de manière diligente et dans un délai raisonnable pour les justiciables.

#### 1.1.2.1 Plaintes et dénonciations

Tableau comparatif plaintes et dénonciations	2021	2022
Tentatives de conciliation	51	40
ayant abouti	17	17
ayant échoué, transmise au MP	29	9
en suspens	5	9
Transmises d'office au Ministère public		5
Ordonnances pénales	1142	1389
Définitives	1130	1369
Frappées d'opposition, transmis au juge	12	20
Ordonnances de classement	31	32

#### Plaintes

Le nombre de plaintes transmises au préfet par le Ministère public pour conciliation est inférieur à l'année dernière.

#### Dénonciations

Le nombre de dénonciations est en augmentation. Il convient de relever que la majeure partie de ces dénonciations porte sur des infractions LCR, tout en soulignant le peu de situations dans lesquelles l'ordonnance rendue est frappée d'opposition (1,4%).